



POLITIQUE
De la famille et des aînés



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	04
MOT DE L'ÉLUE	05
Responsable des dossiers famille et aînés	
ACCOMPAGNER LA FAMILLE À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE	06
LES VALEURS LAVALTROISES	07
DÉFINITIONS IMPORTANTES	08
LAVALTRIE, UN MILIEU AUX MILLE POSSIBILITÉS!	08
PORTRAIT DU MILIEU, EN CHIFFRES	09
LES GRANDES ORIENTATIONS	12
LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES DÉMARCHES	14
L'IMPORTANCE DES ORGANISMES ET DES PARTENAIRES DU MILIEU	14
EN ROUTE VERS L'AVENIR!	15
REMERCIEMENTS	16
BIBLIOGRAPHIE	17

À l'intérieur du présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

MOT DU MAIRE



CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

Entre vos mains, se retrouve le résultat d'un travail de consultation et de réflexion issu de deux importantes démarches de la Ville, soit celle du programme *Municipalité amie des aînés (MADA)*, ainsi que la refonte de notre politique familiale municipale (PFM). Les deux projets ont été jumelés, puisqu'ils sont étroitement liés : l'aîné faisant partie intégrante de la famille.

Vous le constaterez, ces documents regorgent d'informations révélatrices. Le plan d'action cible précisément les réalisations qui seront menées à terme, selon les besoins que vous avez vous-mêmes exprimés, et qui ont été adaptées aux réalités de toutes les tranches d'âge de notre population. Pour y faire écho, un slogan dynamique a été choisi pour en faire la promotion : « En action pour nos générations » !

De telles démarches nécessitent du temps, une volonté collective et surtout, la participation de gens actifs et passionnés qui sont animés d'un profond désir d'améliorer leur milieu de vie.

Grâce aux échanges de ces gens impliqués, aux consultations publiques et aux sondages à travers lesquels vous nous avez partagé de précieux points de vue, ces outils ont pu être réfléchis et ensuite, réalisés.

Tout au long du processus, les valeurs fondamentales que sont le respect, l'équité, la transparence, la participation et la responsabilité citoyenne, le bien commun et l'accessibilité ont teinté nos entretiens et ont guidé nos pas, de sorte que ce qui en résulte soit vraiment à notre image, à votre image.

La Ville de Lavaltrie est extrêmement heureuse de vous offrir cette politique. Je tiens à remercier personnellement tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à sa réalisation. J'en profite pour souligner l'engagement de Mme Michele Dawe, élue responsable des dossiers famille et aînés, qui a mené la démarche avec cœur et qui a su motiver les troupes avec une rigueur et un soin sans pareils.

J'invite la population lavaltrioise à s'approprier ces valeurs et ces actions, ainsi qu'à suivre le cours des réalisations futures instaurées en lien avec ces démarches.

JEAN CLAUDE GRAVEL
MAIRE

MOT DE MICHELE DAWE

Élue responsable des dossiers famille et aînés



CHÈRES FAMILLES LAVALTROISES, CHERS AÎNÉS,

C'est avec une fierté sincère et une grande fébrilité que nous vous présentons le fruit du travail de longue haleine qui a été accompli dans le cadre de la démarche *Municipalité Amie des Aînés (MADA)* de la Ville de Lavaltrie et de la refonte de notre politique familiale municipale (PFM).

S'échelonnant sur une période de plusieurs mois et nécessitant la collaboration d'acteurs clés du milieu, ces deux démarches, menées parallèlement, ont entraîné de nombreuses remises en questions, qui ont favorisé l'échange d'idées et une évolution certaine de nos visions respectives.

En tant qu'élue responsable des questions relatives à la famille et aux aînés, je suis très satisfaite des résultats de nos efforts collectifs. Je suis choyée d'avoir pu compter sur une équipe dotée de membres proactifs ayant des forces complémentaires. La ténacité des personnes siégeant sur les comités de travail et de suivi m'a grandement impressionnée : du début à la fin, tous étaient engagés, de bonne foi et surtout, enthousiastes. Cet heureux amalgame d'éléments positifs n'a pu donner d'autres résultats que des objectifs concrets et des actions clairement définies

pour le bien de tous et chacun, enfant, adolescent, adulte, aîné, tous réunis au sein de la famille.

Je tiens donc à remercier, au nom de la Ville et en mon nom personnel, tous ceux qui ont investi temps et énergie afin de mener ces démarches à terme : membre des comités, personnel de soutien et citoyens. Je souligne également le travail colossal effectué par le Service des loisirs et des relations à la communauté, ainsi que celui de notre chargée de projet qui a réussi à saisir le sens de nos idées, à les rassembler, les rendre concrètes, et ce, avec brio !

Citoyennes et citoyens lavaltrois, je vous invite à vous imprégner de ces informations et à prendre connaissance des actions qui ont été choisies et mûries pour vous. Soyez assurés que la Ville de Lavaltrie est et restera « En action pour nos générations ! ».

MICHELE DAWE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

**Élue responsable des
dossiers famille et aînés**



ACCOMPAGNER LA FAMILLE

à toutes les étapes de la vie

La présente politique vise à inspirer et à guider chaque palier de l'organisation municipale ainsi que les intervenants du milieu dans leur approche auprès des familles et des aînés de Lavaltrie. Dans un élan commun, la collectivité lavaltrioise a choisi d'accorder une place de choix à la famille et aux gens qui la composent, et ce, quel que soit leur âge. Ainsi, la planification et la réalisation des interventions ciblées familles et aînés prend un nouveau sens et s'ouvre sur une vision humaine dans laquelle la communauté devient un acteur principal.

Issu de cette démarche, un plan d'action détaillé et concerté a pris forme et présente les pistes d'intervention qui seront mises de l'avant afin d'atteindre des objectifs bien établis, qui tiennent à cœur aux gens d'ici. Parce que Lavaltrie veut agir dès aujourd'hui pour les générations futures, elle a choisi d'appuyer ses actions sur un mode consultatif, représentatif de sa population locale, de ses réflexions, de ses besoins et de ses aspirations.

La Ville de Lavaltrie est extrêmement fière de ce cheminement et de la finalité de ce mouvement d'échanges et de discussions. Elle invite les acteurs clés à poursuivre dans cette voie en œuvrant au bien-être de sa population dans un esprit de concertation et de mobilisation. Ainsi, chacun pourra contribuer à intégrer le « penser-agir familles et aînés » au sein de la collectivité afin que ce principe devienne une seconde nature, une ligne de pensée.

Par cette nouvelle politique familiale municipale et l'intégration de la démarche *Municipalité amie des aînés*, Lavaltrie actualise et solidifie son engagement auprès des familles et des aînés dans le but de leur offrir un milieu de vie riche, animé et qui vibre au même rythme que la communauté qui les accueille.

LES VALEURS

lavaltroises

Afin d'établir sa démarche sur des bases solides et de donner quelques lignes directrices à la présente politique de la famille et des aînés, la Ville de Lavaltrie a choisi des valeurs qu'elle juge primordiales.



LE RESPECT

La Ville de Lavaltrie met un point d'honneur à ce que les familles et les aînés soient traités avec respect et diligence. Elle est consciente de leur réalité, pouvant parfois être caractérisée par un environnement social, professionnel ou familial limitant. La Ville s'engage à prendre en considération ces possibles limitations afin d'agir de manière respectueuse envers ses citoyens, en toutes circonstances.

L'ÉQUITÉ

Les familles et les aînés ont besoin de services municipaux fiables et justes, et ce, peu importe leur état matrimonial ou leur situation financière.

LA TRANSPARENCE

La Ville de Lavaltrie considère que les familles et les aînés doivent être informés, dans les délais les plus courts, de toute décision municipale pouvant avoir une incidence sur leur qualité de vie. Elle s'engage également à donner l'information nécessaire à la compréhension des enjeux liés aux prises de décision.

LA PARTICIPATION ET LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE

La famille et les aînés lavaltrois sont en droit d'obtenir un soutien particulier afin de les libérer des contraintes les empêchant de participer activement à différents projets dans leur communauté.

LE BIEN COMMUN

Les familles représentent une grande partie de la population lavaltroise. Elles sont donc reconnues comme le groupe principal de la collectivité. Ainsi, les diverses planifications municipales en cours de réalisation ou en voie de l'être doivent contenir une majorité d'actions visant l'intérêt de la clientèle familiale avec enfants, afin que tous en bénéficient.

L'ACCESSIBILITÉ

La Ville de Lavaltrie considère que la famille et les aînés doivent être en mesure d'accéder à tous les services municipaux, et ce, sans limitations. Que ce soit l'accessibilité universelle aux lieux et espaces publics, l'accessibilité à l'habitation, l'accessibilité alimentaire, celle aux loisirs ou aux activités culturelles, l'accessibilité aux services de garde, à l'information ou aux services en maintien à domicile, tout citoyen lavaltrois devrait y avoir accès, peu importe son âge, sa condition sociale ou familiale.

DÉFINITIONS

importantes



Dans le cadre de sa démarche, la Ville de Lavaltrie a composé ses propres définitions de la famille et d'un aîné afin de faciliter la compréhension de sa politique et de cibler ses actions. La famille avait déjà été définie lors de la réalisation de la première politique familiale et demeure toujours d'actualité. Quant à celle de l'aîné, c'est avec la collaboration du comité de travail qu'elle a été établie.

LA FAMILLE

LA FAMILLE EST COMPOSÉE DES PERSONNES APPARENTÉES OU LIÉES ENTRE ELLES ET VIVANT SOUS UN MÊME TOIT.

L'AÎNÉ

L'AÎNÉ EST UNE PERSONNE ÂGÉE DE 60 ANS OU PLUS.

La Ville de Lavaltrie reconnaît toutefois les spécificités suivantes:

- > La personne aînée a des besoins, des intérêts et des aspirations qui lui sont propres et qui varient selon sa trajectoire de vie et son groupe d'âge. De plus, la personne aînée a acquis une expérience de vie et un savoir qui lui permettent de contribuer à l'enrichissement de ses proches et de la communauté.
- > La mise en place de mesures destinées aux familles ayant des enfants à charge sera priorisée, puisque ces derniers nécessitent un encadrement particulier, tout au long de leur passage de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à la vie adulte.

LAVALTRIE, UN MILIEU AUX MILLE POSSIBILITÉS!

La population lavaltrioise profite d'un vaste éventail de services. Que ce soit sur le plan des services municipaux, des services de garde ou scolaires, des lieux de rassemblement, des parcs et des espaces verts, de l'offre de loisirs et de sorties culturelles ou des regroupements et organismes, Lavaltrie offre un milieu où il fait bon vivre pour les familles et les aînés.

Il est possible de trouver les informations relatives à tous les services offerts en visitant le site Internet de la municipalité, au www.ville.lavaltrie.qc.ca. Un répertoire des organismes, ainsi qu'un répertoire des entreprises, sont disponibles pour la consultation en ligne. Pour toute demande d'information, les citoyens peuvent se présenter directement au service municipal concerné, durant les heures d'ouverture.

LE PORTRAIT DU MILIEU, *en chiffres!*

Dans le but de bien connaître la population lavaltoise et de définir ses caractéristiques, il s'est avéré important, dans le cadre de cette démarche, d'aller quérir quelques statistiques. Celles-ci ont permis d'éclairer les prises de décisions tout en mettant en lumière les particularités des publics visés. Les tableaux suivants, ainsi que les chiffres contenus à l'intérieur, proviennent du recensement de 2011, seules données fiables disponibles lors de la réalisation de la démarche, en 2015.

VARIATION ET RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE

La population de Lavaltrie est passée de 12 120 à 13 267 habitants, ce qui représente une augmentation de 9,5 %, nettement supérieure à celle de la MRC D'Autray et du Québec respectivement de 3,3 et 4,7 %.

VARIATION DE LA POPULATION TOTALE

	2006	2011	VAR.
LAVALTRIE	12 120	13 267	9,5 %
D'AUTRAY	40 320	41 650	3,3 %
LANAUDIÈRE	* 433 620	471 748	8,8 %
QUÉBEC	7 546 130	7 903 001	4,7 %

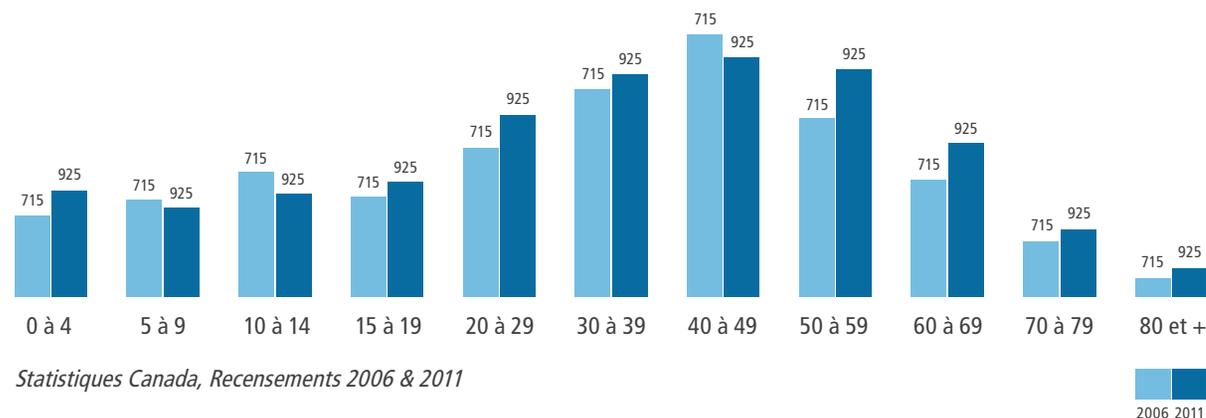
Statistiques Canada, Recensements 2006 & 2011

* Source: Annie Benjamin

L'analyse de la répartition de la population permet de mettre en lumière certaines évolutions entre 2006 et 2011 :

- > La population âgée de 5 à 14 ans enregistre une baisse de 13 %;
- > La population âgée de 15 à 19 ans augmente de 11 %;
- > La population âgée de 20 à 29 ans augmente de 20 %;
- > La population âgée de 30 à 49 ans reste stable;
- > La population âgée de plus de 50 ans augmente de 27 %.

RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE DE LAVALTRIE SELON L'ÂGE (EN NOMBRE)



VARIATION ÉVOLUTION CONCILIATION

VARIATION DE LA POPULATION ÂGÉE DE PLUS DE 65 ANS

Entre 2006 et 2012, la population âgée de plus de 65 ans sur le territoire de Lavaltrie a augmenté de 43 %. Ce taux est nettement supérieur à celui de la MRC de D'Autray (29 %), de la région de Lanaudière (39 %) et du Québec (22 %) pour cette clientèle.

VARIATION DE LA POPULATION ÂGÉE DE PLUS DE 65 ANS

	2006	2012	VAR.
LAVALTRIE	1 045	1 495	43 %
D'AUTRAY	5 885	7 585	29 %
LANAUDIÈRE	51 635	71 490	39 %
QUÉBEC	1 065 081	1 301 386	22 %

Coup d'œil MRC D'Autray Édition 2013 – Tome 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES

Le nombre de familles (tous types confondus) est passé de 3 670 en 2006 à 3 975 en 2011, soit une augmentation de 8,3 % en 5 ans, largement supérieure à celle du Québec qui s'établit à 3,8 % pour la même période :

- > le nombre de familles en couple ou en union libre a augmenté de 8,3 % à Lavaltrie contre une augmentation de 4 % pour le Québec entre 2006 et 2011;
- > le nombre de familles monoparentales a augmenté de 7,2 % à Lavaltrie contre une augmentation de 3,6 % pour le Québec entre 2006 et 2011.

3 975 FAMILLES EN 2011

3 380 BIPARENTALES		595 MONOPARENTALES	
1 565 sans enfants	1 815 avec enfant(s)	440 avec parents féminin	155 avec parent masculin
730 1 enfant	240 1 enfant	85 1 enfant	
760 2 enfants	140 2 enfants	60 2 enfants	
325 3 enfants ou +	60 3 enfants ou +	10 3 enfants ou +	

Statistiques Canada, Recensement 2011

NOMBRE DE PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS VIVANT SEULES

En 2011, 16 % de la population des personnes âgées de 65 ans et plus vit seule à Lavaltrie pour un total de 230 personnes.

Le nombre de personnes de plus de 65 ans vivant seules a augmenté de 10 % entre 2006 et 2011. Alors que le nombre de femmes de plus de 65 ans vivant seules a augmenté de 19 %, le nombre d'hommes vivant seuls a reculé de 7 % pour la même période.

NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT SEULES

LAVALTRIE	2006			2011		
	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H
65 ANS ET PLUS	210	135	75	230	160	70

Statistiques Canada, Recensements 2006 & 2011

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

En 2011, seulement 18 % de la population active vit et travaille à Lavaltrie. Près de 40 % de la population active se déplace à Montréal et à Laval pour gagner leur vie.

Il est évident que cette situation rend la conciliation travail-famille plus difficile pour de nombreux milieux familiaux; ce qui explique que la gestion familiale simplifiée fasse partie intégrante de cette politique.

FAIBLES REVENUS

En 2010, le taux caractérisant les milieux à faible revenu de la population lavaltrioise est de 11 %. Cette proportion est inférieure à celle du Québec et du Canada et s'élève à 25,4 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui est supérieur aux autres groupes d'âge.

EN 2011 :

- > 10 % des actifs de Lavaltrie sont des travailleurs autonomes, 66 % d'entre eux étant des hommes;
- > 83 % des salariés ont travaillé à temps plein, 17 % à temps partiel;
- > 3,5 % ont travaillé de leur domicile, 83 % ont travaillé dans un lieu de travail fixe, 13 % sans adresse de travail fixe et 0,5 % ont travaillé à l'étranger.

LOGEMENT ET HABITATION

LOGEMENTS LOCATIFS ET PROPRIÉTÉS

En 2011, Lavaltrie compte au total 5 015 ménages dont 83,7 % sont propriétaires et 16,3 % sont locataires. La proportion des propriétaires est nettement supérieure à celle de la province (61,2 %) et du Canada (69 %).

MODE D'OCCUPATION POUR L'ENSEMBLE DES MÉNAGES

	LAVALTRIE		QUÉBEC	CANADA
	n	%	%	%
TOTAL – MÉNAGES	5 015	100 %	100 %	100 %
PROPRIÉTAIRES	4 200	83,7 %	61,2 %	69 %
LOCATAIRES	815	16,3 %	38,6 %	30,6 %

Statistiques Canada, Recensement 2011

TAUX D'EFFORT CRITIQUE

Le taux d'effort critique en habitation s'appuie sur le pourcentage du revenu consacré à se loger. Ce taux devient « critique » lorsqu'il dépasse 30 % du revenu.

En 2011, 19 % des ménages de Lavaltrie ont consacré plus de 30 % aux coûts d'habitation. Cette proportion est inférieure à celle de la province (23,4 %) et du Canada (25,2 %). Parmi ceux-ci, une plus forte proportion des ménages locataires (30,6 %) ont consacré plus de 30 % aux coûts d'habitation, comparativement aux ménages propriétaires (16,9 %).

COÛT D'HABITATION MOYEN MENSUEL (\$) EN 2011

	LAVALTRIE	QUÉBEC	CANADA
PROPRIÉTAIRES	1 000 \$	936 \$	1 141 \$
LOCATAIRES	706 \$	685 \$	848 \$

Statistiques Canada, Recensement 2011



LES GRANDES

orientations

À la suite des consultations citoyennes et à l'analyse des résultats obtenus lors des différents sondages, la Ville de Lavaltrie a établi quatre grandes orientations qui découlent directement des besoins des familles et des aînés d'aujourd'hui :

1. Accroître le sentiment de sécurité des familles et des aînés;
2. Développer certaines pratiques en lien avec les saines habitudes de vie parmi les services offerts à la population en favorisant notamment le transport actif;
3. Développer la notion d'accessibilité sous toutes ses formes au sein de l'organisation et auprès des partenaires et organismes, afin de permettre une excellente qualité de vie aux citoyens;
4. Rehausser le sentiment d'appartenance des familles, des aînés et des partenaires du milieu en misant sur le bien-être de la population.

CES QUATRE ORIENTATIONS SE DIVISENT EN HUIT CHAMPS D'INTERVENTION IDENTIFIÉS AU COURS DE LA DÉMARCHE :

ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

OBJECTIF

Soutenir les familles et les aînés dans l'accès à l'habitation, aux services alimentaires et à des loisirs, et ce, peu importe leur niveau de vie.

Exemples : Accessibilité au logement, à l'alimentation, aux services de garde, aux loisirs.

VIE ACTIVE ET SOCIALE DES AÎNÉS

OBJECTIF

Offrir un milieu de vie inclusif favorisant la pratique d'activités sportives, culturelles, sociales ainsi que les saines habitudes de vie chez les aînés.

Exemples : Offre d'activités répondant aux goûts des aînés d'aujourd'hui, soutien des organismes communautaires.

SÉCURITÉ GLOBALE ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

OBJECTIF

Offrir aux familles et aux aînés un environnement sécuritaire.

Exemples : Sécurité dans les lieux publics, construction de trottoirs, installation de traverses piétonnières.

CONNAISSANCE DES RESSOURCES DISPONIBLES PAR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS

OBJECTIF

S'assurer que les familles et les aînés de Lavaltrie connaissent les services des organismes communautaires présents sur le territoire.

Exemples : Communication adéquate et variée avec les familles et les aînés selon leurs besoins.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS:

OBJECTIF

Offrir aux familles et aux aînés à mobilité réduite ou restreinte un environnement accessible.

Exemples : Accessibilité universelle aux lieux et espaces publics, sensibilisation du milieu aux enjeux reliés à l'accessibilité universelle.

CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

OBJECTIF

Offrir une gestion de vie simplifiée au quotidien pour les familles.

Exemples : Activités parascolaires, facilitation de la gestion familiale.

ENVIRONNEMENT URBAIN ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS

OBJECTIF

Offrir un environnement urbain stimulant pour enfants, parents, grands-parents et aînés.

Exemples : Aménagement et modernisation des parcs et du réseau cyclable.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

OBJECTIF

S'assurer de la mise en place du plan d'action.

Exemples : Suivi de la démarche, communication avec la population.

MISE EN OEUVRE ET SUIVI DES DÉMARCHES

Dans le but d'assurer la saine gestion et la pérennité de la *Politique de la famille et des aînés*, la Ville de Lavaltrie a mandaté le comité de travail pour la mise en oeuvre et le suivi du plan d'action.

La ville entend soutenir l'élue municipale responsable des questions familles et aînés dans son rôle au sein du conseil municipal et auprès des instances gouvernementales avec lesquelles elle sera amenée à transiger. Également, les services municipaux, tels que le Service des infrastructures, du génie et de l'environnement, l'Urbanisme, les Communications, la Trésorerie, les Loisirs et la Culture, les comités ainsi que les regroupements du milieu, ont été d'ores et déjà interpellés afin d'assurer la saine mise en oeuvre de la politique et de son plan d'action.

Un bilan annuel sera publié par le comité de travail afin de tenir la population informée des avancements réalisés et des éventuels ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs.

L'IMPORTANCE

des organismes et des partenaires du milieu

Au fil des années, la Ville de Lavaltrie a su développer une collaboration proactive avec les institutions et les organismes offrant des services destinés aux familles et aux aînés lavaltrois.

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NE SAURAIT SE RÉALISER SANS LA PLEINE COLLABORATION DES ORGANISMES ET DES PARTENAIRES DU MILIEU :

- > CISSS de Lanaudière - CLSC;
- > Commission scolaire des Samares;
- > Institutions scolaires (écoles primaires et secondaire);
- > Centres de la petite enfance, bureau coordonnateur, garderies subventionnées et non subventionnées;
- > Services de garde et de répit (scolaire, associatif et privé);
- > Organismes communautaires;
- > Organismes sportifs et culturels;
- > Sûreté du Québec;
- > Ministère des Transports du Québec;
- > Municipalités voisines;
- > MRC de D'Autray;
- > Milieu des affaires.



EN ROUTE

vers l'avenir!

L'élaboration d'une Politique familles-aînés n'est que la première pierre de l'édification d'une grande réalisation. Avec l'engagement municipal qui accompagne une telle démarche et par un plan d'action efficace et ciblé, la Ville de Lavaltrie est convaincue de répondre à la grande majorité des besoins qui ont été mentionnés par ses familles et ses aînés. Le slogan choisi illustre bien comment s'enchaînera la suite des choses et démontre le dynamisme dont la communauté compte faire preuve.

**EN ACTION
POUR NOS
GÉNÉRATIONS!**

REMERCIEMENTS

Cette politique de la famille et des aînés ne saurait perdurer sans le travail, le dévouement et la persévérance de nombreuses personnes et organisations engagées dans le processus. Le comité de travail PFM-MADA souhaite remercier vivement :

- > Les familles et les aînés qui ont participé aux consultations citoyennes;
- > Les conseillers municipaux et l'administration municipale pour leur participation et leur collaboration;
- > Les membres des comités consultatifs pour leur générosité, leur temps précieux, leur engagement et leur expertise;
- > Les organismes et institutions sollicités d'une manière ou d'une autre au cours de la démarche;
- > Le Carrefour Action Municipale et Famille pour son soutien, en particulier celui de M. Richard Martin, accompagnateur.

LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF PFM

Mme Stéphanie Boilard	D'Autray en forme
Mme Michele Dawe	Conseillère municipale et élue responsable des dossiers familles et aînés
M. Alexandre Désy	Action Famille Lavaltrie
Mme Lisette Falker	Action Famille Lavaltrie
M. Daniel Frappier	École secondaire de la Rive
M. René Hamel	CPE Aux portes du matin
Mme Jacque Lévesque	Directrice des écoles primaires de Lavaltrie
Mme Christiane Marulo	CPE Aux portes du matin
Mme Josée Perreault	Service des loisirs, Ville de Lavaltrie
Mme Isabelle Rousseau	CISSS - CLSC Lavaltrie

LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF MADA

M. Roland Clermont	Conseiller municipal
M. Roland Coulombe	Club FADOQ de Lavaltrie
Mme Michele Dawe	Conseillère municipale et élue responsable des dossiers familles et aînés
M. Serge Demers	Chevaliers de Colomb
Mme Diane Desmarais	Citoyenne
Mme Diane Gingras	Citoyenne
Mme Sylvie Grégoire	Cercle de fermières
M. Claude Hervieux	Maison Gérard-Lavallée
Mme Louise Leblanc	Citoyenne
M. Nelson Lemieux	Chevaliers de Colomb
Mme Ginette Maheux	Club FADOQ de Lavaltrie
Mme Josée Perreault	Service des loisirs, Ville de Lavaltrie
Mme Danielle Perreault	FADOQ - région Lanaudière
Mme Nicole Rouleau	Citoyenne
Mme Isabelle Rousseau	CISSS - CLSC Lavaltrie
Mme Bibiane Tardif	Chevaliers de Colomb



LES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL PFM-MADA

Mme Sophie Blais	Maison des jeunes de Lavaltrie
Mme Isabelle Champagne	Directrice des loisirs et des relations à la communauté Ville de Lavaltrie
M. Roland Clermont	Conseiller municipal
Mme Michele Dawe	Conseillère municipale et élue responsable des dossiers familles et aînés
Mme Lisette Falker	Action famille Lavaltrie
M. Claude Hervieux	Maison Gérard-Lavallée
Mme Danielle Perreault	FADOQ - région Lanaudière
Mme Josée Perreault	Service des loisirs, Ville de Lavaltrie
Mme Isabelle Rousseau	CISSS - CLSC Lavaltrie
Mme Élise Thériault	Agente de communication, Ville de Lavaltrie

LES PERSONNES RESSOURCES

Mme Géraldine Lepicard	Alter & Go Inc.
M. Richard Martin	Carrefour Action Municipale et Famille

BIBLIOGRAPHIE

Commission scolaire des Samares
 Institut de la statistique du Québec
 Statistiques Canada, ENM 2006 et 2011
 Sûreté du Québec
 MRC de D'Au-tray
 L'Appui
 Système lanaudois d'information et d'analyse
 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 du Québec
 Ministère des Affaires municipales et de
 l'Occupation du territoire

La réalisation de cette politique a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de la Famille du Québec et du Secrétariat aux aînés du Québec.



« En août 2016, une œuvre magnifique du sculpteur Michel Campeau a été inaugurée tout près du presbytère de Lavaltrie. Celle-ci représente trois générations de lavallois. Debout, se tient une femme venant du 19^e siècle. Elle est tout près d'un vieil homme assis, en train de réfléchir: le penseur qui lui, vient du 20^e siècle. Il observe le fleuve devant lui. Il est à faire le constat d'une vie durant laquelle il a vu se transformer le paysage et les façons de vivre. Le futur de notre territoire et de notre société est représenté à travers un jeune du 21^e siècle, tenant sa planche à roulettes. Il s'appuie amicalement sur le penseur comme s'il souhaitait lui transmettre son admiration pour tout le parcours accompli, tout en se voulant rassurant sur la suite des choses. Devant la scène se trouve le fleuve, cet élément de notre composition géographique si important pour les loisirs, pour l'économie, pour la faune et la flore, bref, pour la vie de notre milieu. Le fleuve que le penseur observe est représenté par une boîte basse de verre avec des poissons eux aussi sculptés. C'est un bien grand honneur pour la Ville de Lavaltrie que de pouvoir rendre publique une œuvre si significative. Celle-ci crée un beau lien entre notre culture et la présente politique de la famille et des aînés. »



EN ACTION
POUR NOS
GÉNÉRATIONS!



POUR PLUS D'INFORMATION

Service des loisirs et des relations à la communauté
1251, rue Notre-Dame, Lavaltrie

450 586-2921, poste 2238

www.ville.lavaltrie.qc.ca

En partenariat avec :



Municipalité
amie des aînés